10 juin 2004 -02:00

Accession de la Belgique au

Accession de la Belgique au "Global Partnership"

Accession de la Belgique au "Global Partnership"

Bruxelles, 09.06.04,Au G-8 de Sea Island (EUA) sera annoncé aujourdhui que plusieurs pays - dont la Belgique - se joignent au Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction. Au-delà des membres du G-8 eux-mêmes (RFA, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon et Russie), les pays suivants font donc partie du partenariat : Australie, Belgique, Danemark, Finlande, Irlande, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, République Tchèque, Corée du Sud, Suède et Suisse.Le "Global Partnership" a été lancé au Sommet du G-8 de Kananaskis (Canada) en juin 2002. L'objectif en est de renforcer la coopération internationale de sorte à empêcher que des armes de destruction massive et autres matériels sensibles n'arrivent dans les mains de terroristes. L'ambition du "Global Partnership" est de rassembler USD 20 milliards sur les 10 années à venir afin de pouvoir réaliser cet objectif. Ces moyens serviront à financer des projets concrets dans divers domaines : sécurisation de la réduction de stocks de matériels nucléaires sensibles, destruction de réserves d'armes chimiques, démantèlement de sous-marins nucléaires, reconversion de scientifiques employés autrefois dans des programmes axés sur les armes de destruction massive, etc.La Belgique souscrit intégralement aux objectifs du "Global Partnership" et souhaite, par une participation active, exprimer les grand intérêt que notre pays attache à une politique de non-prolifération crédible et forte. La prolifération d'ADM, particulièrement en combinaison avec des actes terroristes, forme une menace grave pour la paix et la sécurité mondiale. Le Conseil de Sécurité de l'ONU s'y réfère à cet égard explicitement dans sa résolution 1540 adopté à l'unanimité le 28 avril. L'Union européenne fait aussi de ceci une priorité.La participation belge au "Global Partnership", de même que la récente décision de notre pays de soutenir la « Proliferation Security Initiative » (interception de transferts illégaux d'ADM), illustrent le souhait de la Belgique de contribuer efficacement à la lutte internationale contre la prolifération d'armes de destruction massive.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
http://diplomatie.belgium.be

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be

.be

© 2020 - news.belgium.be